



VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT

CENTRE DE VACANCES COMMUNAL

THEME :

HALLOWEEN



ECOLE COMMUNALE DU REMPART

19/10 AU 23/10/2026

S.DERYCKE@LEUZE-EN-HAINAUT.BE

0483/45.60.15



Formulaire d'inscription

Centre de Vacances Communal

Congés d'automne

Du 19/10/26 au 23/10/26

Ville de Leuze-en-Hainaut

A renvoyer à Centre de Vacances Communal
Tour Saint Pierre 16A – 7900 Leuze-en-Hainaut

COORDONNÉES DE L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../..... Nationalité :

Numéro National (**obligatoire**) :

GROUPE :

☐ Petits : 2,5 à 5 ans

☐ Grands : 6 à 12 ans

COCHEZ LES CASES :

L'enfant est-il inscrit dans une crèche communale de Leuze ?	OUI	NON
L'enfant est-il inscrit chez une accueillante conventionnée à domicile ? Dans l'affirmative, elle sera en congé du au	OUI	NON
L'enfant est-il scolarisé dans l'entité leuquoise ?	OUI	NON
Un des parents travaille-t'il dans l'entité leuquoise ?	OUI	NON

COORDONNÉES DU PARENT RESPONSABLE :

Nom : Prénom :

Numéro National (**obligatoire**) :

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de Téléphone :

Adresse mail :

SIGNATURE :



Document à garder par les parents

Centre de Vacances Communal Congés d'automne Ville de Leuze-en-Hainaut



Où ?

École Communale du Rempart (Rue du Rempart, 19 - 7900 Leuze-en-Hainaut).

Quand ?

Du 19 au 23 octobre 2026.

Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00 (peut s'étendre jusqu'à 18h00 si excursion).

Prix :

60 € pour la semaine.

Garderies gratuites :

Le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h00 à 17h30.

Repas : /!\ Pas de repas complet !

Le pique-nique (aliments + boissons que vous donnerez à votre enfant) sera pris sous la surveillance des animateurs. Veillez à adapter les aliments suivant la météo pour éviter les intoxications alimentaires.

Chaque jour vers 15h00, une collation sera fournie.

Pour votre information :

Tous les effets personnels devront être marqués au nom de l'enfant !

Le matériel, en rapport avec chacune des activités, est mis gratuitement à la disposition des participants.

Cependant, quelques effets personnels sont demandés :

- Pour tous : équipement individuel identifiable (sacs, vêtements, chaussures).
- Pour les petits : si besoin, fournir linge de rechange, langes, doudou, tétine

L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets de valeurs. Les jouets et vêtements de marque ne sont pas les bienvenus !

Les participants sont assurés durant les activités.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles !

Toute réservation est payante ! Une facture est adressée avec le dossier d'inscription.

En cas d'annulation non signalée par mail au service, la facture reste due !

Aucun remboursement ne sera fait (sauf motif impérieux) !

Pour tous renseignements :

s.derycke@leuze-en-hainaut.be (Sévan DE RYCKE)

